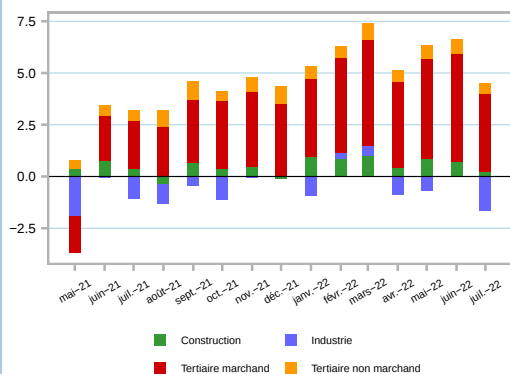


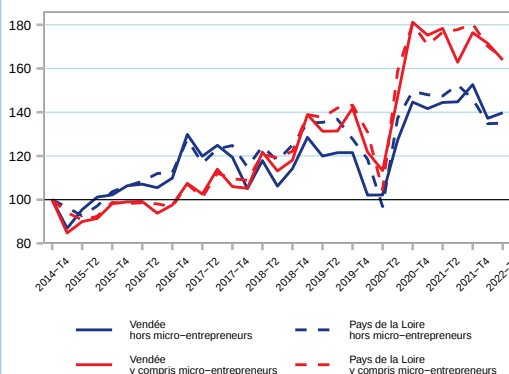
Activité économique

Contributions sectorielles à l'évolution des volumes d'heures rémunérées par rapport au même mois de l'année 2019 (en %)



Créations d'entreprises

Indice base 100 au 4ème trimestre 2014



En Vendée, le volume d'heures rémunérées (hors chômage partiel) est supérieur à son niveau de 2019 depuis le mois de juin 2021. Après un 2^e trimestre 2022 dynamique malgré les répercussions de la guerre en Ukraine, le volume d'heures rémunérées ralentit en juillet. Il est supérieur de 3 % à son niveau de juillet 2019, légèrement au-dessus du niveau régional.

Au 2^e trimestre 2022, les créations d'entreprises reculent de 4 % par rapport au trimestre précédent, contre -3 % au niveau régional. Les créations hors micro-entrepreneurs augmentent de 2 %, elles sont stables au niveau régional.

En juillet 2022, les défaillances d'entreprises cumulées depuis 12 mois augmentent de 5 %, contre +6 % au niveau régional. Malgré l'abandon progressif des dispositifs de soutien (une partie des mesures étant reconduites dans le plan de sortie de crise), le nombre de défaillances reste à un niveau historiquement bas.

Fin juillet 2022, 7 500 logements sont commencés (mis en chantier) en cumul sur un an en Vendée. Le niveau cumulé est en hausse (+1 %), après une stabilité au mois précédent.

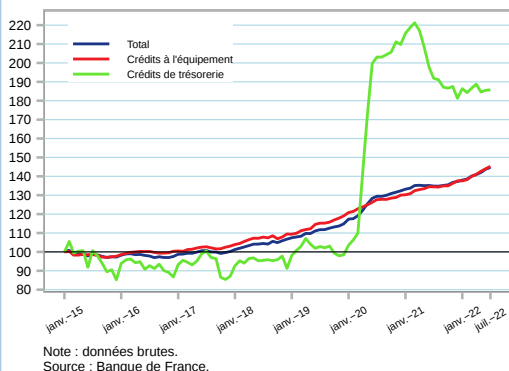
En juillet 2022, les crédits accordés aux entreprises de Vendée pour leur trésorerie sont stables, contre +2 % au niveau régional. Ils restent supérieurs de 81 % à leur niveau de juillet 2019, en lien avec les prêts garantis par l'État.

Logements commencés



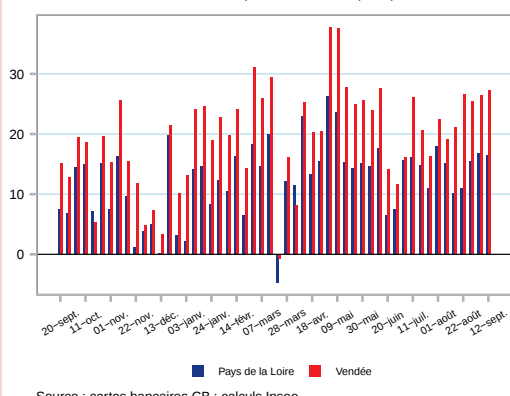
Évolution des crédits accordés aux sociétés non financières et entrepreneurs individuels en Vendée

Indice base 100 en janvier 2015



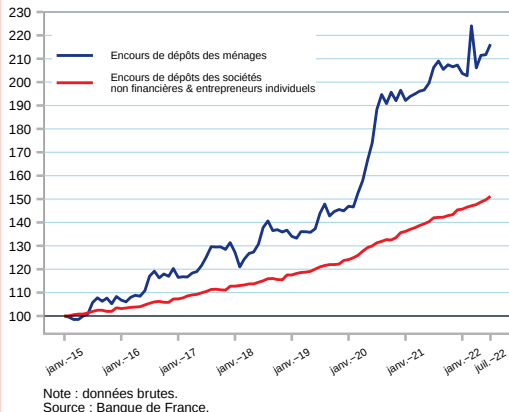
Transactions bancaires

Évolution des montants de transactions par rapport à la semaine équivalente de 2019 (en %)



Évolution des encours de dépôts

Indice base 100 en janvier 2015

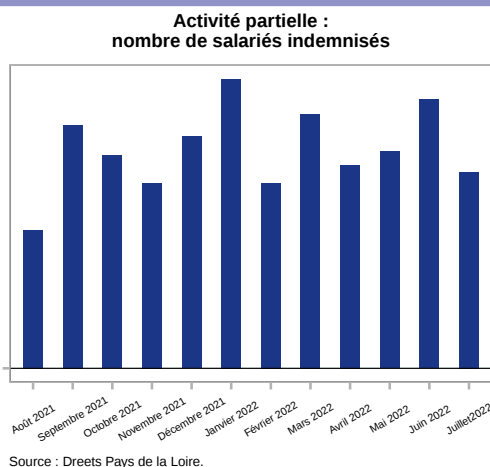
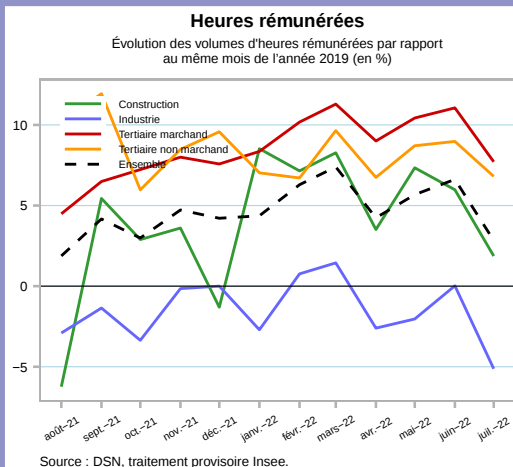


En 2022, les transactions bancaires sont supérieures à leur niveau de 2019. En moyenne sur les 4 semaines du 22 août au 18 septembre, elles sont supérieures de 26 % à leur niveau de 2019, contre 15 % au niveau régional. Le recours accru à ce moyen de paiement et l'accélération des prix explique en partie ce niveau.

En juillet 2022, les encours de dépôts des ménages sont en hausse (+2,1 %). La tendance légèrement haussière des derniers mois est loin d'égaliser les très fortes hausses de mars à août 2020. Les encours de dépôts des entreprises sont en hausse de 1,0 %.

VENDEE

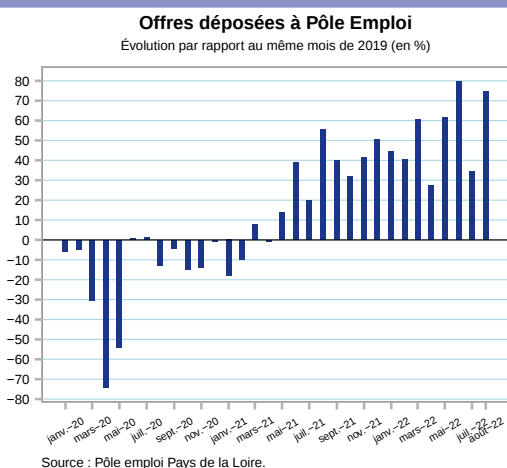
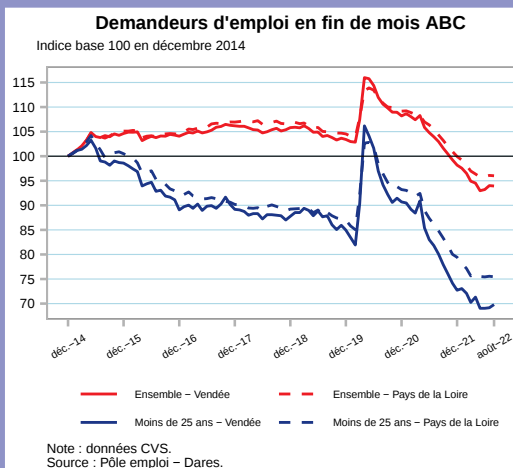
EMPLOI – CHÔMAGE



En juillet 2022, le volume d'heures rémunérées dans l'industrie est inférieur à son niveau d'avant-crise (-5 % par rapport à juillet 2019).

En revanche, il est supérieur à son niveau de 2019 dans les secteurs tertiaires marchand (+8 %) et non marchand (+7 %), ainsi que dans la construction (+2 %). Les écarts sont plus importants en Vendée qu'au niveau régional.

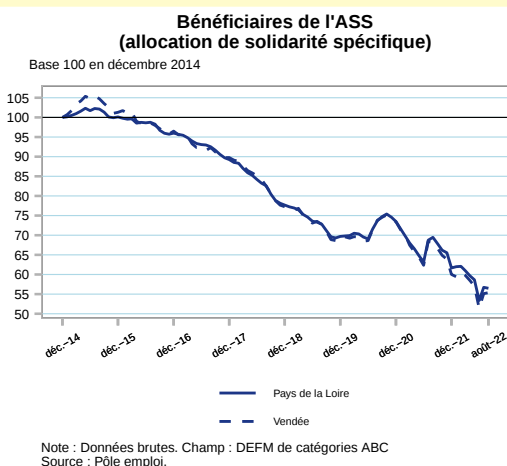
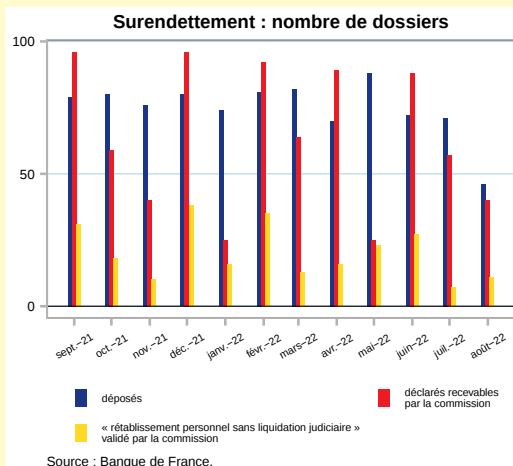
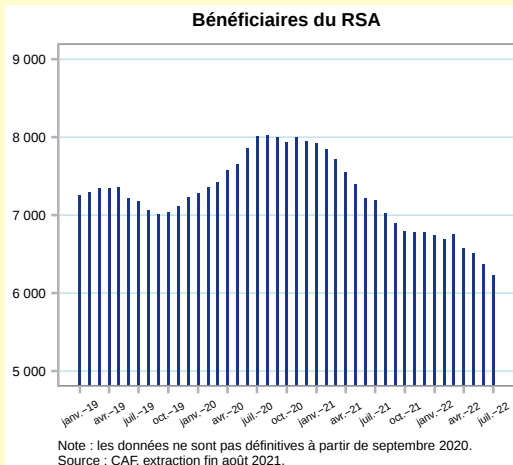
En juillet 2022, en Vendée, 1 600 salariés seraient indemnisés au moins un jour au titre de l'activité partielle (chiffre provisoire), après 2 200 en juin et 1 800 en mai.



Le nombre de demandeurs d'emploi inscrits en catégorie A, B ou C est quasi stable (-0,1 %, comme au niveau régional). Le nombre de demandeurs d'emploi de moins de 25 ans est en hausse de 0,9 % (contre -0,1 % au niveau régional).

Les offres d'emploi collectées par Pôle emploi sont supérieures à leur niveau d'avant crise (même mois de 2019) depuis la mi-2021. En août 2022, elles sont supérieures de 74 % à leur niveau de 2019 (contre +38 % au niveau régional).

IMPACTS SOCIAUX



En juillet 2022, 6 200 personnes bénéficient du RSA, soit -2,3 % par rapport au mois précédent (contre -1,4 % au niveau régional). La baisse entamée fin 2020 se poursuit en Vendée, comme au niveau régional. Le nombre de bénéficiaires est inférieur de 13,2 % à son niveau de juillet 2019.

En juillet 2022, le nombre de dossiers de surendettement déposés est en forte baisse (-35 %, contre -2 % au niveau régional). Le nombre de dossiers jugés recevables est en baisse de 30 %, contre -28 % au niveau régional.

En août 2022, en Vendée, 2 280 demandeurs d'emploi bénéficient de l'allocation spécifique de solidarité, minimum social destiné aux chômeurs en fin de droits sous conditions de ressources du foyer. Le nombre de bénéficiaires est stable, comme au niveau régional.